

## 12 | ÉCONOMIE &amp; ENTREPRISE

Le Monde  
MARDI 28 FÉVRIER 2023

## Les raisons de la descente aux enfers d'EDF

La commission d'enquête parlementaire ouverte fin 2022 met en évidence les déboires de l'énergéticien

## RÉCIT

C'est une plongée dans les ratés de la politique énergétique de la France depuis vingt ans, un récit des arbitrages nationaux et des compromis européens, des objectifs affichés et des conversations secrètes, une longue introspection sur la place de l'Etat, d'EDF et de celle du marché dans le secteur de l'électricité. Depuis octobre 2022, et jusqu'en avril 2023, la commission d'enquête parlementaire sur les « raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France », obtenue par les députés Les Républicains, auditionne des hauts fonctionnaires, les patrons successifs d'EDF, des scientifiques, des ex-ministres et bientôt des anciens chefs de l'Etat pour tenter de comprendre les fragilités de la France.

Comme le dispose la loi, chacun doit jurer, devant les parlementaires, de « dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité » en levant sa main droite. Dans les faits, chacun présente sa vérité, et il ressort des quarante-quatre auditions déjà menées qu'en ce qui concerne la politique énergétique, il existe beaucoup de vérités différentes.

## Absence de visibilité

Sur l'énergie, singulièrement le nucléaire, s'affrontent ainsi des légitimités (scientifiques, politiques, entrepreneuriales) et des temporalités variées. Dans le monde très masculin, souvent rugueux, des décideurs en matière d'électricité, la formule la plus dure est venue de l'ancien haut-commissaire à l'énergie atomique Yves Bréchet, en poste entre 2012 et 2018 : « La politique énergétique du pays a été décidée par un canard sans tête. »

Le physicien a raconté avoir remis plus de 4 000 pages de rapports différents à ses autorités tout au long de sa carrière. Il a fustigé les « zozos » et « laquais du prince », l'inculture scientifique des responsables politiques, mais aussi le remplacement d'un « Etat stratège » par « un Etat bavard », pour expliquer les déboires du nucléaire en France. En 2022, les centrales n'ont produit que 270 térawattheures d'électricité, le pire résultat depuis trente ans.

## LES CHIFFRES

459,3

**terawattheures (TWh)**  
C'est la consommation d'électricité en France en 2022, en retrait de 1,7 % par rapport à 2021, corrigée des aléas météorologiques. La production d'électricité a atteint 445,2 TWh, le plus bas niveau depuis 1992, en raison de la faible production hydraulique et nucléaire (en baisse de 30 % par rapport à la moyenne des vingt dernières années).

16,5

**terawattheures**  
C'est le solde négatif des échanges d'électricité en 2022 pour la France. Le pays a été importateur net d'électricité pour la première fois depuis 1980.

62 %

C'est la part des énergies fossiles (pétrole et gaz) dans le « mix » énergétique français. L'électricité représente 25 % environ de ce « mix ».



Dans la salle de contrôle, sur le chantier du réacteur nucléaire EPR, à Flamanville (Manche), le 14 juin 2022. SARAH MEYSSONNIER/REUTERS

« La politique énergétique du pays a été décidée par un canard sans tête »

YVES BRÉCHET  
ancien haut-commissaire à l'énergie atomique

vus, en 2007, pour construire un réacteur censé entrer en fonctionnement en 2012.

Dix ans plus tard, la facture dépasse les 13 milliards d'euros (selon EDF), et même 19 milliards (d'après la Cour des comptes). Là encore, à chacun sa vérité. « La filière nucléaire a été prévue d'une trop grande confiance en elle », avait cruellement résumé, en 2020, la Cour des comptes, en mentionnant également le rôle d'Areva dans les dérives. EDF a annoncé, fin 2022, un nouveau report du chargement du combustible dans le réacteur, désormais prévu début 2024.

L'absence de visibilité a affaibli l'entreprise sur le long terme, en lui faisant perdre des compétences et du savoir-faire, notamment parmi ses soudeurs, plaident ses anciens dirigeants. Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF de 2014 à 2022, l'a expliqué : « Il s'est passé environ quinze ans entre la fin de la construction du parc actuel et le démarrage du chantier d'un réacteur unique à Flamanville, et il se sera passé de nouveau une quinzaine d'années, voire près de vingt ans, avant que soit prise, je l'espère, la décision définitive de construire de nouveaux réacteurs. »

M. Lévy avait été écarté, en septembre 2022, par Emmanuel Macron à cause des critiques émises sur la stratégie nucléaire de l'Etat. Il a été remplacé en novembre par Luc Rémond, dont l'audition par la commission d'enquête, mardi 28 février, est très attendue. Dans leur travail d'autopsie, les membres de la commission ont décidé de s'arrêter longuement

sur le choix de François Hollande de réduire de 75 % à 50 % le poids du nucléaire dans le « mix » électrique, un engagement de sa campagne en 2012. Ils demandent donc systématiquement aux acteurs de l'époque sur quelle étude d'impact, quelle analyse scientifique, quel projet industriel s'est appuyée la décision. Chaque fois, ou presque, la même réponse : aucune étude, juste une promesse, dont il est apparu qu'elle était à la fois intenable dans les délais (2025) et sans réelle portée contraignante.

« Les 50 % n'étaient pas pour nous un "verrou". Chacun savait bien que, le moment venu, les questions de sécurité énergétique seraient prioritaires », a ainsi reconnu l'ancien premier ministre Manuel Valls (2014-2016). Emmanuel Macron, lui, avait annoncé en 2018 la fermeture de quatorze réacteurs – dont les deux effectivement fermés à Fessenheim (Haut-Rhin) –, pour parvenir à 50 % de nucléaire en 2035. Avant un virage sur l'aile : en février 2022, non seulement les fermetures ne sont plus à l'ordre du jour, mais le chef de l'Etat décide de construire six à quatorze réacteurs de plus. Les vérités peuvent aussi changer dans le temps.

## « Manque à gagner »

Dans cette période où les énergéticiens se sont heurtés aux dures lois de la physique, à celles, mouvantes, de la politique, ils ont dû également se confronter aux lois du marché, défendues à brulante par Bruxelles. Les anciens PDG d'EDF n'ont pas de mots assez sévères pour critiquer le dispositif inventé afin que l'entreprise publique, devenue société anonyme en 2004, aujourd'hui en cours de renationalisation, puisse conserver le monopole du nucléaire mais abandonne, en échange, des parts de marché à ses concurrents.

Le dispositif porte le nom d'« accès régulé à l'électricité nucléaire historique » (Arenh) et consiste à réserver, à bas prix, une proportion importante de la production d'EDF (100 térawat-

theures, et même 120 térawattheures en 2022) pour ses concurrents. « Le manque à gagner est considérable, de l'ordre de plusieurs milliards d'euros chaque année : nous touchons 42 euros par mégawatttheure, alors que le parc nucléaire nous revient à une cinquantaine d'euros – sans tenir compte du coût de sa reconstruction », a déclaré Jean-Bernard Lévy, en soulignant que le tarif n'avait pas évolué entre 2012 et 2021. L'Arenh explique une partie des résultats d'EDF en 2022, avec une perte abyssale de 17,9 milliards d'euros, l'entreprise ayant dû acheter à prix d'or, sur le marché, une électricité qu'elle avait cédée à ce tarif avantageux.

Le dispositif n'avait pas prévu assez de garde-fous face à la tentation – pourtant bien documentée dans l'histoire du capitalisme –, pour des acteurs d'un marché, d'engranger des profits rapides. « Pour un industriel, l'idée même d'accepter de céder sa propre production à ses concurrents virtuels, qui n'ont eux-mêmes aucune obligation de production, est surréaliste. Nous avons fait la fortune de traders, non d'industriels », single Henri Proglia.

« On a fabriqué un outil de spéculation pure. On a fait gagner de l'argent à des personnes qui n'ont pas produit un électron », corrige Yves Bréchet. Même Patrick Pouyanné, le patron de TotalEnergies, a considéré qu'il s'agissait d'un « modèle opportuniste ». Les hauts fonctionnaires en poste ont péniblement défendu ce modèle. Fait rare, certains d'entre eux ont reconnu leur erreur de ne pas avoir su éviter les effets de spéculation.

La longue pause dans la construction de réacteurs nucléaires a fragilisé l'entreprise

La situation d'EDF s'est un peu plus compliquée encore avec la découverte, en octobre 2021, de phénomènes de corrosion sous contrainte obligeant l'entreprise à arrêter douze réacteurs en 2022 afin d'effectuer des travaux. La force de la France, lorsqu'elle avait copié les réacteurs dessinés par l'Américain Westinghouse dans les années 1970 – « Il n'y a pas un boulon qui est différent », selon Pierre Gadonneix –, avait été de mettre en place un programme de construction standardisé, donc moins coûteux. Mais l'avantage est aussi une faiblesse dès lors qu'apparaît un défaut générique supposant une intervention en urgence sur tous les réacteurs.

## Un « impensé »

Un des acteurs-clés de l'énergie depuis vingt ans, Antoine Pellion, aujourd'hui secrétaire général à la planification écologique, évoque un « impensé », à l'époque, en France, sur les risques de dysfonctionnements en chaîne : « L'expérience de la corrosion sous contrainte montre que des incidents non planifiés dus au vieillissement ne sont pas improbables. Il faut donc se préparer à ce que pourrait être une alternative, au cas où. » A l'heure où le gouvernement et EDF réfléchissent à une prolongation jusqu'à soixante, voire quatre-vingts ans, de la durée de vie des réacteurs, l'avertissement n'est pas mince.

La commission d'enquête, présidée par le député LR du Haut-Rhin Raphaël Schellerberger, entendra la première ministre, Elisabeth Borne, le jeudi 2 mars, et les anciens chefs de l'Etat, Nicolas Sarkozy et François Hollande, invités à s'exprimer le jeudi 16 mars. La commission livrera sa propre vérité au début du mois d'avril. « Avec nos travaux, on perçoit la gravité de la situation. Cela résonne avec d'autres sujets sur la question du long terme : comment fait-on émerger des décisions un peu stables sur trente ans ? », s'interroge, auprès du Monde, le rapporteur Antoine Armand (Renaissance).

LUC BRONNER